



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI130004236

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté des lettres, langues et sciences humaines, Mulhouse.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

L'objectif de la licence *Administration économique et sociale* (AES) proposée par l'Université de Haute-Alsace est d'offrir aux étudiants une formation généraliste dans les domaines du droit, des sciences sociales, de l'économie et de la gestion afin de leur permettre soit de poursuivre leurs études en master, soit d'intégrer le monde professionnel en qualité de cadre moyen, essentiellement au sein de PME, de la fonction publique d'Etat et territoriale, et dans le secteur associatif.

L'acquisition des connaissances au cours des trois années de licence repose sur les principes d'orientation et de spécialisation progressive. Ainsi, le premier semestre est très généraliste afin de favoriser une réorientation éventuelle vers d'autres mentions. Les semestres 2 à 4 permettent la consolidation des connaissances acquises dans les domaines des sciences sociales, de l'économie et du droit. La troisième année (L3) propose trois parcours plus spécifiques :

-Le parcours *Administration et fonction publique* (parcours A) entend préparer les étudiants à l'entrée dans la fonction publique notamment par concours. Il est essentiellement centré sur l'acquisition de connaissances de droit public et de sciences politiques.

-Le parcours *Petites et moyennes entreprises* (parcours E), qui met en avant les enseignements de droit et de gestion, est destiné à former des cadres intermédiaires au sein de PME.

-Le parcours *Association et développement territorial* (parcours S), particulièrement centré sur les sciences sociales, a pour principal débouché le secteur associatif.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *AES* offre une formation équilibrée, particulièrement justifiée au regard des spécificités du bassin d'emploi mulhousien et de la présence de nombreuses PME et d'un secteur associatif très développé exigeant des cadres moyens aux compétences polyvalentes.

Au cours des deux premières années, la mention permet l'acquisition de solides connaissances généralistes dans les domaines du droit, des sciences sociales et de l'économie-gestion. Le projet pédagogique apparaît, à cet égard, parfaitement cohérent - et ce même si l'on peut regretter, d'une part, qu'il soit envisagé au premier semestre une éventuelle réorientation vers la licence *Economie-Gestion* (alors même que les L1 et L2 ne seront plus proposées au sein de l'établissement) et, d'autre part, une charge de cours en L2 extrêmement importante (748 h). Divisée en trois parcours (*Administration et fonction publique, Petites et moyennes entreprises, Associations et développement territorial*) en L3, la formation offre des spécialisations en parfaite adéquation avec les débouchés professionnels envisagés : la formation de cadres intermédiaires au sein des PME ou du secteur associatif, ou l'entrée dans la fonction publique.

La licence *AES* a pour spécificité notable d'accueillir une grande majorité d'étudiants issus de bacs technologiques ou professionnels qui ne disposent pas toujours des prérequis nécessaires à la poursuite d'études universitaires (seul un tiers des étudiants de L1 est titulaire d'un bac général). L'équipe pédagogique a porté une attention toute particulière sur ce point et a, en conséquence, mis en place de nombreux dispositifs d'aide à la réussite. Ainsi, un dispositif de tutorat, assuré par des étudiants de master, a été élaboré à destination des étudiants dont les difficultés ont été repérées en travaux dirigés. Des enseignements de méthodologie universitaire sont également dispensés. Surtout, la mention a mis en place des cours d'expression française écrite et orale, obligatoires en L1, et qui remplacent la deuxième langue vivante en L2 et L3 si l'équipe pédagogique le décide en fonction des besoins spécifiques de chaque étudiant. Ces différents dispositifs se sont révélés globalement efficaces puisque le taux d'abandon en première année a fortement baissé (de 18 % en 2008 à 7 % en 2011) alors que le taux de poursuite des études en second cycle a, dans le même temps, très nettement augmenté (21,74 % en 2008, 39,29 % en 2009, 64,29 % en 2010).

Un effort tout particulier a également été mené en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés par la mise en place de dispositifs de pré-professionnalisation. Ainsi, les étudiants de L3 doivent suivre un stage obligatoire de huit semaines et se voient offrir des séminaires de stratégies de recherche d'emploi. L'efficacité de ces dispositifs est cependant difficile à mesurer, en l'absence d'éléments relatifs à l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 et au devenir des étudiants non diplômés.

Il faut souligner que l'attention toute particulière apportée aux dispositifs d'aide à la réussite et des projets de pré-professionnalisation est essentiellement liée, d'une part, à une réflexion profonde de l'équipe pédagogique quant aux caractères de la population étudiante et, d'autre part, à la prise en compte des recommandations émises lors de la dernière évaluation, ce qui révèle la qualité du pilotage de la mention. Cependant, la faiblesse des outils statistiques de pilotage (s'agissant, notamment, du nombre d'étudiants bénéficiant du tutorat, du sort des étudiants non diplômés ou qui ne poursuivent pas leurs études) ne peut qu'être regrettée. Enfin, l'outil de l'autoévaluation n'est pas pleinement exploité puisqu'elle est réalisée par les responsables de mention eux-mêmes.

- Points forts :

- Le pilotage de la mention qui a conduit à une refonte totale des programmes afin de les adapter aux spécificités des étudiants, majoritairement issus des bacs technologiques et professionnels.
- L'importance du tutorat et des dispositifs de soutien en L1.
- L'importance du dispositif d'insertion professionnelle en L3 avec stage obligatoire et séminaires de stratégies de recherche d'emploi.
- L'adéquation des parcours de L3 avec les caractéristiques du bassin d'emploi mulhousien.

- Points faibles :

- La charge horaire probablement excessive en L2.
- L'insuffisance des outils statistiques qui permettraient un pilotage plus efficace de la mention.
- La mobilité internationale qui reste très faible.



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de développer les dispositifs d'encouragement à la mobilité internationale. A l'avenir, il pourrait également être opportun de mettre en place davantage d'outils statistiques favorisant le pilotage de la mention. La mise en place d'un suivi des étudiants non diplômés ou qui ne poursuivent pas leurs études en master pourrait, notamment, s'avérer très instructive.

Une réflexion devrait être menée en vue de diminuer la charge horaire en deuxième année qui est, actuellement, extrêmement lourde (748 h).

La procédure d'autoévaluation, qui semble actuellement principalement reposer sur les responsables eux-mêmes, devrait être revue.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)		203	208	197	149
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)		87	61	69	87
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3		79	71	73	73
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante		17,24%	7,21%	8,63%	0%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante		44,33%	32,39%	41,1%	41,1%
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)		20,2%	21,1%	30,4%	Nd
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)		18,72%	17,79%	7,61%	Nd
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)		10,15%	13,81%	16,9%	nd
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)		3,51%	0%	0,51%	nd
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire		21,74%	39,29%	64,29%	nd
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)		nd	nd	nd	nd



	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010 - 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	664	748	624 (moyenne)
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	26,2%	21,93%	21,15%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	7	8	4
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	252	240	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	72	90	



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE LICENCE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention
ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
Spécialité

Numéro d'habilitation : S3LI130004236

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

En premier lieu, l'équipe pédagogique de la Licence AES se réjouit des conclusions des évaluateurs de l'AERES qui ont bien pris la mesure des efforts considérables mis en œuvre pour améliorer notre formation et ce en tirant notamment bénéfice des recommandations de la précédente évaluation.

C'est donc avec le même souci que nous nous efforcerons de répondre aux nouvelles recommandations formulées dans ce rapport pour la campagne 2013-2017 :

- La charge horaire en deuxième année, relevée à juste raison comme excessive, sera revue à la baisse dès la rentrée prochaine, devant en principe passer, après discussion avec l'équipe pédagogique, de 748 à 676 heures ;
- S'agissant de l'encouragement à la mobilité internationale de nos étudiants, il s'agit d'un point qui nous préoccupe tout particulièrement et pour lequel nous réfléchissons à des dispositifs d'encouragement et d'accompagnement. En effet, du fait de leur profil économique et sociologique, nos étudiants peinent encore à s'ouvrir à l'international. Aussi nous engageons nous à renouveler notre communication sur les différents programmes de mobilités existants dans notre université, notamment ERASMUS, ainsi qu'à réfléchir à des mesure spécifiques d'accompagnement ;
- Nous nous engageons enfin à poursuivre nos efforts pour un meilleur suivi, tant de nos étudiants que de nos formations, à la fois par des outils statistiques plus performants et par l'amélioration continue de nos dispositifs d'autoévaluation. Un certains nombre d'outils ont d'ores et déjà été mis en place et testés dans nos masters. Ce sont ces mêmes outils que nous prévoyons de mettre progressivement en place pour chacune des trois années de licence.

Fait à Mulhouse, le 29 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace


Alain BRILLARD

